



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

mardi 18 août 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

France Stratégie

Macron, NOTRe, accessibilité, transition énergétique : août, le mois des lois <i>Mobilicites.Com - 17/08/2015</i>	4
Maintenance industrielle : l'emploi en croissance pour les techniciens <i>Reussirmavie.Net - 17/08/2015</i>	6
Journées du Patrimoine 2015 à l'Hôtel de Vogüé <i>Sortiraparis.Com - 17/08/2015</i>	8

France Stratégie



Macron, NOTRe, accessibilité, transition énergétique : août, le mois des lois

Comme prévu entre mi-juillet et mi-août 2015 l'arsenal législatif de la France s'est accru de quatre nouvelles lois qui touchent de près ou de loin le secteur de la mobilité: loi Macron, loi sur la Nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe), loi sur la transition énergétique et loi sur l'accessibilité.

Présenté en conseil des ministres le 10 décembre 2014, la loi Macron aura finalement été adoptée le 9 juillet 2015 et publiée au Journal Officiel le 7 août après un long parcours parlementaire ponctué par deux recours au 49-3. Entre le texte d'origine et celui adopté peu d'évolutions pour la mesure qui intéresse plus particulièrement le secteur de la mobilité : la libéralisation des lignes d'autocars longue distance. Celle-ci est entrée officiellement en vigueur début août. Transdev a devancé l'appel en lançant sa nouvelle marque Isilines dès le 10 juillet et Megabus vient tout juste de lui emboîter le pas. D'autres concurrents comme iDbus, Starshipper ou Flixbus devraient se lancer dans la bataille dans les prochaines semaines.

Emmanuel Macron, qui a reçu les opérateurs de transport le 30 juillet au ministère de l'économie, n'a pas caché son ambition pour le secteur. Selon un communiqué du ministère "l'ouverture de 200 lignes est envisagée par les principaux acteurs d'ici fin 2016" ce qui laisse espérer la création de 2000 à 3000 emplois directs à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local. **France Stratégie** avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025". Par ailleurs, "l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française" selon Bercy, qui avance également "un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandise", secteur en difficulté.

"Nous allons travailler, avec mon collègue François Rebsamen (ministre du Travail, NDLR)(...), à la demande précisément des transporteurs qui étaient là, à la simplification des conditions d'accès à la profession", a ajouté Emmanuel Macron, pour supprimer "des contraintes, en particulier en matière d'âge, qui n'apparaissent plus adaptées".

Loi Notre : 13 régions combien de capitales ?

La loi sur la Nouvelle organisation territoriale, dite loi NOTRe, a été publiée au journal Officiel du 8 août 2015. Le passage de 22 à 13 régions sera effectif au 1er janvier 2016. Reste à choisir les capitales régionales dont le gouvernement a publié une liste provisoire le 31 juillet. Un exercice délicat à six mois des élections régionales. Rappelons que la loi Notre confie notamment aux régions la responsabilité des transports jusque-là dévolus aux départements, lignes régulières interurbaines et scolaires.

La loi redéfinit par ailleurs la notion de Périmètre de transports urbains qui devient "ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité". Cela signifie que l'agglomération reste autorité organisatrice des transports publics sur son territoire, mais qu'elle aura à gérer indifféremment des lignes urbaines dans les zones denses et des lignes interurbaines dans le rural.

Transition énergétique et bus à faibles émissions

La loi sur la transition énergétique, qui fixe d'ambitieux objectifs de réduction de la consommation des énergies fossiles et de baisse des émissions de gaz à effet de serre a été validée jeudi 13 août par le Conseil constitutionnel. Ne reste plus qu'à attendre sa publication au Journal Officiel. Le ministre de l'environnement a affirmé que tous les décrets d'application seront publiés "d'ici la fin de l'année". Un texte retiendra plus particulièrement l'attention des opérateurs et des autorités

organisatrices de transport. Celui-ci vise à accélérer le remplacement des parcs actuels par "des bus et autocars à faible émissions". Le décret doit notamment préciser ce que le gouvernement entend par bus à faible émissions.

Loi sur l'accessibilité : un bail 3/6/9

La loi sur l'accessibilité a été publiée au Journal Officiel du 6 août 2015. Elle ratifie l'ordonnance du 26 septembre 2014 qui accordait de nouveaux délais pour la mise en accessibilité des lieux recevant du public et des transports publics. Les réseaux urbains bénéficient de trois ans de plus pour se mettre en accord avec la loi, les transports départementaux six ans et les transports ferroviaires neuf ans.

Rappelons que les réseaux qui ne sont pas encore accessibles devront déposer leur Schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée (SD'AP), avant le 26 septembre 2015 sous peine de sanctions pénales. Le SD'AP est un document de programmation et de planification contenant des engagements calendaires et financiers précis pour atteindre les objectifs imposés par la loi.

Robert Viennet



Maintenance industrielle : l'emploi en croissance pour les techniciens

Dans tous les secteurs industriels, l'automatisation fait évoluer l'emploi au profit des techniciens supérieurs notamment les spécialistes de la maintenance des installations. D'ici 2022, 42 000 emplois de techniciens de maintenance devraient être créés, notamment dans la protection de l'environnement et le traitement des pollutions.

C'est un des multiples enseignements de la très riche étude prospective sur "Les métiers en 2022" publiée en avril 2015 par la Darès et **France Stratégie** : globalement, le niveau de qualification requis par les employeurs en France va continuer à s'élever, notamment dans l'industrie où l'emploi ouvrier non qualifié va poursuivre son repli au profit de celui des ouvriers qualifiés et des techniciens. Elle ne fait que confirmer en cela l'évolution passée mais l'intérêt de l'étude, qui couvre la période 2012-2022, réside dans l'analyse détaillée de l'emploi par grande famille professionnelle : ainsi, les métiers de la maintenance industrielle et de la réparation automobile devraient voir le nombre de leurs techniciens progresser à un rythme soutenu... Un rythme de créations d'emplois plus soutenu que pour l'ensemble des métiers. Je mettrai de côté aujourd'hui les métiers de la réparation automobile pour me pencher sur ceux de la maintenance. Selon le scénario central de l'étude, 42 000 emplois de techniciens ou agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement seraient créés entre 2012 et 2022, soit une hausse moyenne de 0,9 % par an, contre 0,7 % tous métiers confondus. Pourquoi tant de besoins dans la maintenance ? Il y a d'abord, 217 000 départs en fin de carrière sur la période 2012-2022, mais ils toucheront surtout les ouvriers qualifiés de la maintenance, dont la part dans l'emploi tend à se réduire au profit des techniciens, comme on le voit sur le graphique ci-dessous. Les techniciens, eux, vont bénéficier de créations d'emploi car les sites industriels doivent assurer la maintenance d'équipements toujours plus élaborés, notamment les systèmes de contrôle, de régulation, de télécommunications ou les appareils de mesure. "Parce qu'ils assurent un rôle clé d'entretien et de réparation d'installations et d'équipements de plus en plus élaborés, leur présence devrait se renforcer dans la plupart des secteurs d'activité", indique l'étude de la Darès-**France Stratégie**. D'autre part, "le nombre de techniciens spécialisés dans la protection de l'environnement, l'assainissement et le traitement des pollutions devrait également poursuivre sa progression", indique l'étude. A contrario, le nombre d'ouvriers qualifiés de la maintenance, dont une partie exerce dans l'administration publique (ouvriers professionnels participant à l'entretien général des bâtiments), serait en légère baisse (-0,1 % par an en moyenne sur 2012-2022, correspondant à une perte de 3 000 emplois). L'influence de la conjoncture selon trois scénarios Ces chiffres sont-ils fiables ? Il s'agit en effet d'une étude prospective, et les experts n'ont pas écarté l'impact que peuvent avoir les évolutions économiques sur leurs prévisions. Ils ont donc travaillé pour toutes les familles de métiers sur trois scénarios : l'un, optimiste, pariant sur une reprise économique forte, l'autre, dit "scénario cible" pariant sur une reprise progressive plus lente, enfin un scénario envisageant une poursuite de la stagnation économique en France. Le tableau ci-dessous fait varier les prévisions selon les trois scénarios. "Dans le domaine de la maintenance, les évolutions seraient naturellement plus défavorables dans une conjoncture dégradée, indique les auteurs de l'étude. ces métiers pâtissant d'une baisse de l'activité générale touchant les différents secteurs dans lesquels ils sont amenés à intervenir". "Au contraire, dans un scénario plus propice aux avancées technologiques et à l'investissement, favorisant une consommation « durable » et une meilleure prise en compte des questions environnementales, les techniciens de la maintenance et de l'environnement devraient bénéficier d'une dynamique d'emploi plus favorable que dans le scénario central, renforçant leur présence dans la plupart des secteurs d'activité. Leur nombre pourrait ainsi s'accroître d'environ 1% par an selon le scénario cible, soit une progression nettement supérieure à celle attendue pour l'ensemble des métiers (0,8% tous métiers confondus

dans le scénario cible)".Conseils d'orientation et de formationS'orienter dans la maintenance industrielle est donc une bonne piste pour l'emploi, d'autant que les débouchés sont variés dans de nombreux secteurs d'activité : les techniciens et agents de maîtrise peuvent assurer l'entretien ou la maintenance d'équipements industriels, de matériel de transport, de biens électrodomestiques, d'engins de travaux publics, ou de machinisme agricole , sans oublier l'entretien général des bâtiments (hors travaux de nettoyage)...Les plus jeunes peuvent bien sûr s'orienter vers un bac professionnel Maintenance des équipements industriels (MEI) ou Technicien aérostructure (pour l'aéronautique).Le bac techno STI2D peut aussi être très adapté, notamment avec l'option "Energie, environnement" si l'on veut poursuivre dans l'environnement.Pour postuler sur un emploi de technicien, le bac+2 est en effet obligatoire et plusieurs BTS et DUT préparent aux métiers de la maintenance : le BTS mécanique et automatismes industriels , le BTS maintenance industrielle , le BTS électrotechnique , le DUT génie industriel et maintenance , le DUT génie électrique et informatique industrielle (GEII) , le BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics , le BTS Techniques et services en matériels agricoles , etc.Enfin, pour ceux qui souhaiteraient se reconverter ou se réorienter, la formation continue des adultes propose une certification et deux titres professionnels :- la CQPM / CQPI Technicien maintenance industrielle- le titre professionnel Technicien de maintenance industrielle- le titre professionnel Technicien supérieur de maintenance industrielle .Facile de se faire recruter à tout niveauNotez que l'on trouve d'autant plus facilement du travail en maintenance industrielle, que les candidats restent peu nombreux : ces métiers souffrent en effet de la désaffection des jeunes pour l'industrie, et restent peu connus...Par conséquent, même si le nombre d'emplois proposés au niveau bac pro sur des postes d'ouvriers qualifiés ne progresse pas, il va y avoir tout de même beaucoup de postes à pourvoir pour remplacer les départs en retraite. Car comme les candidats sont moins nombreux que le nombre de postes proposés... il est et il sera facile de se faire recruter dans ces métiers... à condition d'avoir la formation adaptée.Rédigé le Lundi 17 Août 2015



Journées du Patrimoine 2015 à l'Hôtel de Vogüé



Pour les Journées du Patrimoine, le Commissariat général à la stratégie nous invite à découvrir l'Hôtel de Vogüé, lieu chargé d'histoire qui a abrité Jean Monnet et le Commissariat général au Plan

A l'hôtel de Vogüé, on découvre l'histoire du Commissariat général à la Stratégie et à la prospective, plus connu sous le nom de **France Stratégie**, qui a succédé au Commissariat général au Plan, chargé d'accompagner l'effort de reconstruction du pays au sortir de la guerre, sous la houlette de Jean Monnet.

A l'occasion, une exposition inédite, composée de près de 60 clichés d'époque, et donc rares, relatara les moments forts de l'institution, les commissaires qui se sont succédé, le Commissariat, leur quotidien, et les missions des institutions au fil du temps... Les Journées du Patrimoine seront aussi l'occasion de découvrir cet hôtel particulier de style néoclassique, construit à la fin du XIXe siècle, fut conçu par l'architecte Ernest Sanson. De la façade au majestueux escalier central, vous serez charmés par ce lieu d'exception.

Infos pratiques :

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2015
Lieu : 18 rue de Martignac, 75007Paris
Horaires : 14h-18h samedi, 11h-18h dimanche
Gratuit

Pour d'autres bons plans :

- Journées du Patrimoine 2015 en Ile de France
- Journées du Patrimoine 2015 à Paris (75)
- Journées du Patrimoine 2015 en Seine-et-Marne (77)
- Journées du Patrimoine 2015 dans les Yvelines (78)
- Journées du Patrimoine 2015 en Essonne (91)
- Journées du Patrimoine 2015 dans les Hauts-de-Seine (92)
- Journées du Patrimoine 2015 en Seine-Saint-Denis (93)
- Journées du Patrimoine 2015 dans le Val de Marne (94)

Journées du Patrimoine 2015 dans le Val d'Oise (95)

- Journées du Patrimoine 2015 dans les Monuments à Paris et en Ile de France
- Les Journées du Patrimoine 2015 en Ile de France avec les enfants